

Notre ville

Le nouveau magazine  
des habitants de Faches-Thumesnil

Commune



ville-fachesthumesnil.fr



Hiver 2023/2024

**3 ANNÉES D' ACTIONS  
AU SERVICE DES  
FACHES-THUMESNILOIS**

Hors-série  
**Bilan de mi-mandat**



**«Notre ville commune» – Hors série  
HIVER 2023–2024**

**Directeur de la publication :**  
Patrick PROISY

**Rédaction :**  
Florian DEMORY / Aline NIHOUL

**Photos et illustrations :**  
Service communication

**Conception et mise en page :**  
Sébastien VANHOUTE

**Impression :**  
Imprimerie Monsoise

**Tirage :**  
8 500 exemplaires

**Distribution :**  
Les magazines sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres par des animatrices et animateurs de la ville



**6 3 ANNÉES À...**  
Réaliser la ville de demain



**12 3 ANNÉES À...**  
Imaginer la ville ensemble

# Sommaire

**4-5 : DANS LE RÉTRO**

**6-11 : 3 ANNÉES À...  
RÉALISER LA VILLE DE DEMAIN**

- Rénover nos équipements publics
- Expérimenter l'extinction de l'éclairage public
- Lutter contre la pollution de l'air
- Transformer la ville ensemble
- Planter des arbres en ville
- Aider à la végétalisation de nos rues
- Le cimetière s'est mis au vert
- Rouler moins vite en ville
- Sécuriser nos rues
- Favoriser l'usage du vélo
- Éduquer aux bonnes pratiques du vélo
- Le V'Lille est arrivé en ville
- Développer l'autopartage

**12-15 : 3 ANNÉES À...  
IMAGINER LA VILLE ENSEMBLE**

- Devenir acteur de son quartier
- Favoriser l'engagement de la jeunesse
- Accompagner les groupes de travail citoyen
- Faire progresser le droit de pétition citoyenne
- Consulter régulièrement les habitant.e.s sur les projets d'ampleur
- Instaurer un Budget participatif
- Organiser des Forums autour de la citoyenneté
- Permettre une participation active grâce au numérique

**16-19 : 3 ANNÉES À...  
DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS**

- Le Centre communal d'action sociale, moteur de la solidarité locale
- Adoption du Plan "Ville solidaire"
- Le CCAS, outil du bien-vivre des seniors
- Une nouvelle formule pour le colis des aînés
- Une box médicale à domicile
- Favoriser l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous
- Une ville ouverte et engagée contre les discriminations
- Lutte contre l'habitat indigne
- Rendre la santé accessible

**20-23 : 3 ANNÉES À...  
RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE**

- Les Arcades, lieu de création depuis 35 ans ...
- La médiathèque : un espace gratuit
- Animer et réveiller nos rues
- Le Bal populaire du 14 juillet de retour
- Création d'une Université populaire
- Les géants ont été restaurés
- Démocratiser la musique classique en orchestre
- Des partenariats avec l'Opéra et le LaM

**24-25 : 3 ANNÉES À...  
S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE**

- Permettre à nos enfants de s'épanouir... dès le plus jeune âge ... en améliorant les conditions d'accueil
- Un territoire bio engagé et récompensé
- Un "coup de pouce" contre le décrochage scolaire !
- Deux premiers Forums de la Parentalité
- Des ateliers gratuits autour de la Parentalité

**26-27 : 3 ANNÉES À...  
PRÉSERVER LE CADRE DE VIE**

- Création d'une brigade verte
- Sécuriser les abords des écoles
- Des caméras piéton pour nos policiers municipaux
- Se stationner sans gêner
- Encadrer le démarchage à domicile

**28-29 : 3 ANNÉES À...  
DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ**

- Deux nouvelles adresses pour le CCAS et le PIJ
- (Re)faire ses titres d'identité : c'est désormais possible !
- La Ville rénove ses équipements sportifs
- Un local pour les boîtes à vélo !
- Les Conseils municipaux retransmis
- Le parrainage républicain de nouveau célébré
- Accompagner les associations locales

**30 : AGENDA**

**31 : TRIBUNES  
D'EXPRESSION LIBRE**



**16 3 ANNÉES À...**  
Développer les solidarités



**20 3 ANNÉES À...**  
Rendre la culture accessible



**24 3 ANNÉES À...**  
S'engager pour la jeunesse



**28 3 ANNÉES À...**  
Renforcer la proximité



**26 3 ANNÉES À...**  
Préserver le cadre de vie

# Le mot du maire

**Mesdames et messieurs,  
chères Faches-Thumesniloises et chers Faches-Thumesnilois,**

L'année 2023 aura été intense avec bien des défis que nous avons su relever ensemble de manière solidaire et collective. **Comme d'habitude, nous avons dû pallier aux manquements de l'État qui n'a eu de cesse de se défausser sur nos villes.** Que ce soit pour lutter contre l'inflation et la perte de pouvoir d'achat, ou encore sur la tranquillité publique lors des révoltes urbaines de cet été, la Municipalité s'est mobilisée pleinement alors que ses moyens sont de plus en plus limités. **Bien-sûr, nous continuons également à pallier à l'absence de vision et d'anticipation de la précédente Municipalité** qui vendait au premier venu le patrimoine local pour équilibrer artificiellement des budgets et rembourser la dette. **Cela nous conduit aujourd'hui à investir massivement dans la rénovation de notre patrimoine,** notamment nos écoles, avec peu de moyens.

Néanmoins, une année qui se termine, c'est aussi l'occasion de jeter un œil sur ce qui a été réalisé. **Beaucoup de projets d'aménagements ont vu le jour :**

- Au niveau des voiries, **les rues J.-B. Clément et Hoche ont été refaites à neuf avec mise en place d'un sens unique** et d'une voie vélo. **Les rues Jaurès et Salengro/Jappe ont eu un nouveau bitume** en attendant leur rénovation complète. Un parking provisoire a été créé rue de la Jappe pour les riverains. **De même, une réalisation attendue de très longue date est arrivée :** la piste cyclable rue de Wattignies pour rejoindre la plaine des Périseaux. Nous n'avons pas oublié de sanctuariser la plaque en l'honneur d'Emile Masson, vainqueur du Paris-Roubaix 1939 ainsi qu'ajouter un passage piéton longtemps demandé par les habitant.e.s de Green-Park ;
- **Nous avons reconduit et pérennisé de nombreux projets lancés en 2022** comme l'extinction de l'éclairage public la nuit avec à la clé une réduction de 40% des consommations pour 40% d'économies. De plus, l'ensemble des **chiffres de la délinquance sont à l'équilibre par rapport à 2021** (avant l'extinction) voire en franche diminution pour les cambriolages ;
- Enfin, côté écoles, **le déploiement des garages à vélo s'est poursuivi** avec succès. **La Ville a reçu le label « Territoire Bio Engagé »** qui récompense les 52% de produits bio dans nos cantines, ce qui nous place en troisième position sur l'ensemble des Hauts-de-France. Enfin, l'emménagement dans **la nouvelle école Daudet-Bettignies fait le bonheur des enseignant.e.s, des enfants et des parents.** Faire en sorte que les enfants de cette ville aient des conditions d'études convenables est une priorité pour nous.

**Je vous souhaite une excellente lecture de ce document de mi-mandat** qui vous permettra de consulter quelques-unes de nos principales réalisations durant ces trois premières années.

**Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2024** et vous donne rendez-vous le vendredi 19 janvier à 19h, salle Jacques Brel, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

**Patrick PROISY,**  
Votre Maire



# Dans le rétro



Installation du nouveau conseil municipal le 23 mai 2020



Déclaration en urgence écologique le 17 septembre 2020



Une nouvelle



Retour du parrainage républicain depuis octobre 2020



Naissance des Fiertés faches-thumesniloises



Installation des quatre Conseils de citoyens



Inauguration de la médiathèque dans ses locaux rénovés



Livraison de chansons à domicile lors des confinements



Les Fanfaronnades, événement gratuit et populaire du début d'été



formule pour la restauration scolaire depuis la rentrée 2021



La Ville a accueilli les championnats de France d'Escrime en mai 2022



Mise en place du Conseil municipal des jeunes au printemps 2022



Le Bal populaire du 14 juillet a fait son retour après 40 ans d'absence



La Brigade verte est née en 2021



Retour du service CNI/passeport



Lancement de la plateforme citoyenne numérique en 2022



en 2021



Les nouvelles écoles Daudet-Bettignies à la rentrée 2023



Le Plan Solidarité a été présenté et adopté en février 2023

# 3 ANNÉES À...

## RÉALISER LA VILLE DE DEMAIN



Les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et violents. **Agir à notre échelle, c'est prendre toute notre part dans le défi qu'est la préservation de nos conditions de vie.**

**Déclarée en urgence écologique et climatique depuis septembre 2020**, la Ville s'engage à faire siens les constats et les objectifs de bifurcation écologique préconisés par les scientifiques du GIEC comme de l'OMS afin de réduire les effets de ses actions et de celles des acteurs du territoire sur notre environnement et notre santé. **Les actions concernent principalement** la mobilité, l'alimentation, la consommation responsable, la protection des ressources, l'éducation à l'environnement et la transition écologique du patrimoine municipal. Pour chacun d'entre eux, le but est d'accompagner une dynamique collective visant à être à la hauteur des enjeux environnementaux et sanitaires.

**Clef de voûte du projet municipal**, l'urgence écologique s'affiche dans l'ensemble des politiques municipales mises en œuvre depuis 3 ans. Plus de 200 habitant.e.s ont, à titre individuel, rejoint la dynamique en signant cette déclaration d'urgence.

## S'engager pour une ville sobre et durable

### Rénover nos équipements publics

**La Ville a lancé plusieurs chantiers afin de réduire son empreinte carbone mais également la facture énergétique. Des actions qui auraient dû être menées depuis longtemps et qui tombent à point nommé avec la hausse des coûts de l'énergie vécue depuis deux ans.**

Le nouveau marché de chauffage lancé en 2022 a permis de mettre en place dans les bâtiments municipaux des outils de suivi et de pilotage à distance. Grâce à ce dispositif, la programmation des chaufferies est optimisée en fonction des températures et des plannings d'activités. **Cela permet de réduire d'au moins 10% la consommation.**

Les travaux autour de ce nouveau marché ont également permis de mettre en avant la vétusté et la dangerosité des chaudières dans six de nos bâtiments en procédant à leur remplacement par des modèles récents moins consommateurs en énergie.

**Le plan global de rénovation de nos bâtiments a commencé** avec le changement des fenêtres et la mise en place d'un faux-plafond isolé au sein de l'espace SolACITÉ, des études thermiques plus précises ont été réalisées pour ce bâtiment ainsi que pour la salle Jean Zay 1 et la salle Baron, ce qui nous a permis de préciser nos scénarios de travaux dont la mise en

œuvre est prévue prochainement. De même pour le changement des fenêtres de l'hôtel de Ville qui est en étude. **Le plan de passage en LED de l'ensemble des luminaires des bâtiments municipaux a débuté.**

À plus long terme, les études et définition de programme se poursuivent pour l'extension et la rénovation de l'école Lamartine, la reconstruction du groupe scolaire Pasteur Curie et la réhabilitation de l'ancienne école Louise de Bettignies, rue d'Artois.



### Expérimenter l'extinction de l'éclairage public

Depuis le 4 août 2022, la Ville a lancé son projet d'expérimentation d'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.

Outre les bienfaits pour la biodiversité et l'absence d'effets sur la sécurité des citoyen.ne.s, cette extinction permet de réaliser des économies d'énergie significatives.

Elle présente également certains aspects bénéfiques pour notre santé comme l'hypertension ou le manque de sommeil mais également pour la biodiversité (insectes, oiseaux).

**Plus de 10 000 communes en France pratiquent de manière totale ou partielle l'extinction de l'éclairage public la nuit.**

**40%**

d'économies d'énergie réalisées depuis août 2022 et le début de l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public

### Lutter contre la pollution de l'air

Afin de mieux protéger les enfants de la pollution, les écoles de la Ville ont été équipées de capteurs de polluants intérieurs en 2022. Ils suivent en permanence les taux en CO<sub>2</sub>, particules fines (PM10), très fines (PM 2.5) et en composés organiques volatils (COV).

Les données recueillies permettent de réfléchir à des actions à l'intérieur comme à l'extérieur (aération des salles, apaisement des circulations routières, rue scolaires ou encore pédibus) et d'en mesurer les effets.





## Imaginer le futur avec et pour les habitant.e.s

### *Transformer la ville ensemble*

Dans la foulée de la déclaration en urgence écologique, la Ville de Faches-Thumesnil a lancé la démarche Faches-Thumesnil 2050 afin de coconstruire avec les habitant.e.s, partenaires associatifs et institutionnels, un projet urbain, **définissant ensemble et petit à petit notre Faches-Thumesnil idéal au regard des enjeux actuels comme de ceux de 2050.**

**L'urbanisme est un outil important dans la lutte contre le changement climatique :** comment adapter la structure urbaine de la commune pour la rendre soutenable ? Quels types de logements construire et avec quels matériaux ? Quels espaces publics créer ? Quelles mobilités pour demain ? La démarche « Faches-Thumesnil 2050 » est un travail associant élus, agents communaux, citoyen.ne.s et bureaux d'études pour **décliner son ambition et la ville souhaitée demain afin de s'adapter aux changements** que nous vivons et verrons à l'avenir.

Cette mission de prospective urbaine a pour ambition d'élaborer le projet de territoire de la ville pour 2050. Accompagnée par le cabinet d'urbanisme "Ville Ouverte", un diagnostic avec un partage des enjeux a été mené.

**La concertation est au cœur de la démarche et se traduit par un travail de co-construction.** En plus, de l'instance participative, des réunions publiques "imagine ta ville en 2050" ont été organisées dans chaque quartier de la ville. Ces réunions permettent de réfléchir à l'avenir de la ville à l'horizon 2050 autour de plusieurs enjeux comme la préservation de la ressource en eau, la biodiversité, les mobilités, l'énergie, la qualité de vie, l'habitat ou encore l'économie.

Depuis 2020, la Municipalité a instauré des mécanismes favorisant l'implication directe des habitant.e.s dans les décisions liées à sa transition écologique.

Des concertations et des ateliers participatifs sont régulièrement organisés, offrant aux citoyens un espace pour partager leurs idées et exprimer leurs préoccupations.

À titre d'exemple, un moratoire a été décidé en mai 2020 concernant le projet "Jappe-Geslot". Ce dernier a permis de le modifier en profondeur en y intégrant les revendications et remarques des riverains concernant la hauteur et la qualité des constructions ainsi que la place laissée au stationnement.

Par ailleurs, la commune a souhaité intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme 3 (PLU3) qui entrera en vigueur courant 2024, des outils permettant de favoriser le maintien de la biodiversité et de garantir la perméabilité des sols tout en imposant des hauts niveaux de performances énergétiques lors de la réalisation de travaux.

Au sein de ce plan, plusieurs secteurs ont été identifiés comme des secteurs susceptibles d'être préservés en espace nature comme le Parc Tudor, le square Marguerite Yourcenar, le square Flandres, l'espace vert du quartier des Maréchaux ou encore celui situé au croisement de la rue de Flandres et de l'avenue de Verdun.

## Planter des arbres en ville



**La Municipalité programme diverses plantations en ville depuis mars 2021 en partenariat avec les écoles et les habitant.e.s.**

La première micro-forêt a vu le jour au parc Jean Jaurès où 1500 arbres furent plantés. Depuis, de nouvelles micro-forêts sont apparues dans les jardins de la médiathèque, au complexe sportif Merchier ou encore rue Kléber. Ce sont en tout 6 micro-forêts qui sont présentes sur notre ville à présent. De nouvelles plantations sont prévues en 2024 avec l'aménagement du Parc de l'Arbrisseau.

**Ces dernières ont de multiples bienfaits. Elles sont à la fois des refuges pour la biodiversité, îlots de fraîcheur, alliées contre la pollution de l'air.**

..... **7500** .....

c'est le nombre d'arbres et arbustes plantés en ville depuis mars 2021. Ils sont répartis au sein des 6 micro-forêts

### *Le cimetière s'est mis au vert*

La végétalisation de notre cimetière communal avait déjà fait l'objet d'un supplément de notre magazine municipal en octobre 2021.

Dans un souci de ramener de la nature en ville, **la Municipalité a décidé d'enherber les allées couvertes de schiste du cimetière.** Le projet d'engazonnement a pu se concrétiser au mois de novembre 2023.

Seules les voies principales resteront en graviers afin de permettre la circulation des véhicules.



### *Aider à la végétalisation de nos rues*

**La Ville s'est inscrite dans le dispositif de végétalisation des façades des particuliers porté par la Métropole européenne de Lille.**

Il s'agit concrètement d'offrir une aide technique gratuite en aménageant la ou les fosses nécessaires à la plantation au pied des habitations des citoyen.ne.s qui, après en avoir fait la demande, seront sélectionnés. Charge à eux, ensuite, de gérer la plantation et la croissance des plantes.

En plus des façades végétalisées, la Ville a souhaité aller plus loin **en votant le 15 décembre 2022 le dispositif "Jardinons nos rues"**. Ce permis de végétaliser permet à chacun.e de jardiner dans l'espace public seul, avec un groupe d'ami.e.s ou ses voisins. Il est également possible de profiter de ce dispositif pour une association ou un commerçant.

Si vous souhaitez jardiner dans votre rue ou en bas de votre immeuble, **la commune peut mettre gratuitement à disposition une partie du domaine public.** Si cet espace n'existe pas, la Ville peut, le cas échéant, créer un espace cultivable en pied d'immeuble ou mettre en place un contenant de type jardinière.

La végétalisation en terre est recommandée. Toutefois, certaines rues dont la chaussée est en bon état ne pourront accueillir que des contenants.

Vous pouvez bénéficier de conseils techniques de la part des équipes de la Ville afin de réaliser un entretien régulier et respectueux de l'environnement.



## Privilégier les nouvelles mobilités

### *Rouler moins vite en ville*

**La vitesse a un effet important sur le risque d'accident et leur gravité. L'enjeu est environnemental mais aussi de sécurité.** À titre d'exemple, 27,5m sont nécessaires pour s'arrêter à 50km/h contre 13,5m à 30km/h soit une distance de moitié plus courte.

La limitation permet également de réduire les risques en cas de choc avec un piéton. La généralisation du 30km/h est progressive en ville. Le quartier Sainte-Marguerite sera le dernier à connaître cette évolution courant 2024.



### *Sécuriser nos rues*

**Pour apaiser nos rues, il faut aussi les transformer,** c'est pourquoi la Municipalité a travaillé sur un programme de rénovation et sécurisation des rues et places de



la commune qui a été intégré aux plans pluriannuels d'investissement de la Métropole européenne de Lille qui promeut les aménagements nécessaires. Le passage de certaines rues en sens unique est porté par la Municipalité.

Cette mesure permet, en plus de sécuriser les circulations, de libérer une partie de la chaussée pour **matérialiser de nouvelles bandes cyclables, de nouveaux stationnements ou des îlots de végétation.**

Plusieurs secteurs ont été ciblés en réflexion avec les riverains lors des projets de réaménagements portés par la MeL. **Les rues de Tchad/Koufra, J.B Clément, Hoche ou de la Résistance ont déjà adopté ce changement.**

Des réflexions autour des rues Anatole France, Delory, Ghesquiere, des Violettes, des Capucines, Jean Jaurès et Charles Saint-Venant sont en cours.

## Favoriser l'usage du Vélo

Se déplacer à vélo est un atout pour faire baisser nos émissions de CO<sub>2</sub>. **Favoriser les déplacements cyclables nécessite de développer les infrastructures et possibilités dans une ville trop souvent pensée pour l'usage de la voiture individuelle.**

**Depuis 2020, 100 nouveaux arceaux ont été installés en ville.** Ces emplacements ont été choisis suite au travail mené de concert avec le groupe de travail citoyen dédié aux mobilités douces, ce qui permet d'identifier et faire remonter les besoins des habitant.e.s.

En complément, des projets d'abris étaient à l'étude puisque tous les logements faches-thumesnilois ne permettent pas le stationnement sécurisé de son vélo. Deux premiers abris ont vu le jour aux abords des écoles Pascal/Kléber et George Sand. Un premier



Box sécurisé par digicode est apparu place Victor Hugo au printemps 2022. **Ces trois aménagements représentent un investissement total de 30 000€.**

Il est par ailleurs possible de **proposer de nouveaux aménagements sur la boîte à idées de la plateforme citoyenne [jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr](http://jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr)**

## Éduquer aux bonnes pratiques du vélo

Expérimentées tout au long de l'été 2023 auprès des jeunes fréquentant le Centre sportif, **les sessions "Savoir Rouler à Vélo" sont proposées à l'ensemble des élèves de CM2** avant leur rentrée au collège. Ils bénéficient de séances en compagnie de la Police municipale.

Pour commencer cette formation, les élèves ont droit à quelques conseils **pratiques concernant le vélo et le port du casque pour une sécurité optimale.** Vient ensuite la pratique sur un mini-circuit qui permet de juger de la maîtrise du vélo avec différents obstacles.

**En 10 heures, le "Savoir Rouler à Vélo" permet aux enfants de :**

- Devenir autonome à vélo ;
- Pratiquer quotidiennement une activité physique ;
- Se déplacer de manière écologique et économique.

## Le V'Lille est arrivé

Trop longtemps dépourvue de stations, **la Ville a enfin accueilli ses deux premières stations V'Lille en septembre 2022.** Ce qui a souvent été présenté comme impossible s'est concrétisé sous l'impulsion de la Municipalité.

Les deux premières stations se situent rues Carnot et Salengro. Ce nombre reste, certes, insuffisant. **De nouvelles demandes sont en cours auprès de la Métropole européenne de Lille pour proposer de nouvelles installations aux habitant.e.s.**



... **20 000€/an** ...  
Chaque année, la ville instruit une centaine de dossiers de Faches-Thumesnilois.e désirant s'équiper de nouveaux vélos

## Une aide pour l'achat de vélo

Initiée en septembre 2020, **la prime vélo vise à aider financièrement les Faches-Thumesnilois.e.s** pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion chez un professionnel.

Le montant de cette aide est fixé **à 25% du prix d'achat** avec un plafond de 150€ pour les vélos sans assistance électrique et à 300€ pour les vélos cargos et/ou avec assistance électrique.

## Développer l'autopartage



Inaugurée en novembre 2023, **la première station d'autopartage Citiz de la commune,** située au 52 rue Carnot, propose deux véhicules à la location ponctuelle.

Pas de voiture ou petit conducteur ? **Le système d'autopartage est une alternative à la voiture individuelle.**

En partenariat avec la société CITIZ, ce service permet de disposer d'une voiture 24h/24 et s'inscrit dans la politique de mobilité plus écologique impulsée par notre ville.

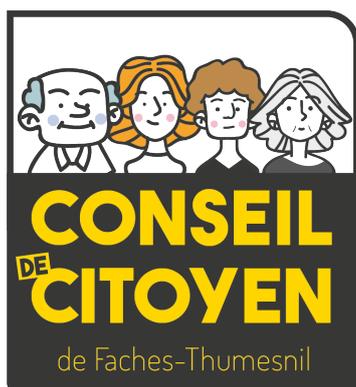
# 3 ANNÉES À...

## IMAGINER LA VILLE ENSEMBLE



### Construire la Citoyenneté

#### Devenir acteur de son quartier



**Qui mieux que les habitants et habitantes pour décider du futur de leur quartier ?**

Lancés en octobre 2020 par la Municipalité, les différents conseils de citoyens permettent aux habitant.e.s de s'engager et d'être acteurs à part entière de leur quartier. Ils sont au nombre de quatre : Thumesnil en Nord, Thumesnil Mairie, Côte de Faches et Sainte-Marguerite.

C'est un outil fait par et pour les habitant.e.s qui favorise la démocratie de proximité.

Avec le soutien du service Urgences écologiques et Citoyenneté, **les Conseils participent à l'amélioration et à l'embellissement de nos quartiers.** Animés par les habitant.e.s, ils se réunissent autant que de besoin. Le soutien de l'activité est garanti par un lien avec un élu référent et les services de la Ville.

**La Municipalité aspire à une participation active des habitant.e.s la Ville.**

Cette démarche repose sur la conviction que **chaque voix compte et que la diversité des avis enrichit les choix pris pour toutes et tous.**

Du Forum de la Citoyenneté aux Conseils de citoyens en passant par la plateforme citoyenne ou les consultations régulières, les moyens de recueillir les idées, préoccupations et suggestions de manière transparente sont nombreux.

Cet engagement à la participation citoyenne reflète la volonté de bâtir une ville où chacun se sent non seulement représenté, mais également **investi dans la construction d'un avenir commun.**

Chaque Conseil de Citoyens est composé de 18 membres : 12 habitants (dont 4 tirés au sort) et 6 représentants associatifs, commerçants ou des établissements scolaires. La parité, la diversité des profils sont des critères pris en compte lors de la composition.

**Depuis 3 ans, les différents Conseils proposent et animent nos quartiers.** Boîte à livres, fête de quartier, concours de fenêtres fleuries ou décoration des bancs publics, autant d'exemples des actions menées à destination des habitant.e.s.



## *Favoriser l'engagement de la jeunesse*

**Le Conseil municipal des jeunes est un nouvel outil de participation des jeunes Faches-Thumesnilois.es. Lancé en 2022, ce premier CMJ rassemble 33 jeunes âgé.e.s de 12 à 18 ans.**

Une à deux fois par mois, le CMJ se réunit pour échanger et développer de nouvelles idées. Lieu d'expression pour la jeunesse, il permet d'agir concrètement en mettant en place des actions, des événements tout en étant un lieu d'apprentissage à la Citoyenneté où l'on prend des décisions en étant un relais de la Municipalité.

**Être un.e jeune conseiller.e, cela permet :** d'exprimer ses idées et débattre, de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune ainsi que le rôle des élu.e.s locaux, d'avoir la satisfaction de pouvoir agir pour améliorer la ville, de donner son avis sur les projets que mènent les élus, de participer à la vie de la collectivité en participant aux manifestations, d'assurer le devoir de mémoire en participant aux commémorations.

Depuis sa création, les jeunes du CMJ sont à l'origine de plusieurs actions comme :

- Une course solidaire en faveur de l'association Solfa ;
- La participation au concours des appuis de fenêtres fleuris ;
- La restauration de la fresque au Parc Tudor ;
- La participation aux Égalités plurielles et Fiertés ;
- La participation à la collecte annuelle des Restos du Coeur ;
- La conception de boîtes de collecte de protections périodiques installées dans plusieurs bâtiments municipaux.

## *Accompagner les groupes de travail citoyen*

Les groupes de travail citoyens, issus de la déclaration de la Ville en urgence écologique, permettent de rassembler toutes les énergies citoyennes sur des thématiques telles que les mobilités douces, la végétalisation ou encore la consommation responsable.

Les idées issues de ces groupes ont donné naissance à des actions municipales comme les stationnements vélo, la plantation des 6 micro-forêts ou l'instauration d'un repair-café mensuel.





## Développer les outils de la participation citoyenne

### Faire progresser le droit de pétition citoyenne

**Fortement sollicité par le mouvement des Gilets Jaunes, le Référendum d'Initiative Citoyenne a officiellement été adopté par la commune en juin 2021.**

Il est à présent possible pour les habitant.e.s d'interpeller directement la Municipalité sur un sujet. Cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une pétition portée par un.e habitant.e ou une association de type loi 1901 ayant son siège social dans la commune.

*Cette pétition doit respecter plusieurs conditions :*

- Concerner un intérêt local et une compétence communale (s'il n'entre pas dans les compétences municipales, la pétition peut être invalidée ou bien faire l'objet d'un avis du Conseil municipal) ;

- Ne pas présenter de caractère diffamatoire ;
- Être portée par un habitant ou par un collectif faches-thumesnilois ;
- Pour être jugée recevable, la pétition doit recueillir un nombre de signatures au moins égal à 3% des inscrits sur les listes électorales, soit 400 personnes, afin d'en étudier l'objet en Conseil municipal. **Si le nombre de signataires s'élève à plus de 18 % des inscrit.e.s, un référendum local pourra être organisé.**

**400**

C'est le nombre de signataires nécessaires  
pour étudier l'objet de la pétition  
en Conseil municipal



### Consulter régulièrement les habitants sur les projets d'ampleur

Depuis 2020, la Municipalité propose des consultations systématiques sur les projets municipaux et/ou métropolitains d'ampleur avec une méthode simple : une réunion d'information publique puis une consultation en ligne et papier.

Ces consultations ont déjà été menées sur les projets de réaménagement de rues (Verdun, Violette, Capucines, Anatole France, Delory), lors de l'installation des points d'apport volontaire, la station d'autopartage Citiz ou encore lors du passage de rues en zone 30.

## Instaurer un Budget participatif



**Le Budget participatif est un outil créé en 2022 par la Ville permettant de financer des projets proposés par les habitant.e.s.** Il leur permet d'affecter une partie du budget de la commune aux projets qu'ils souhaitent voir fleurir.

Toute personne habitant la ville peut participer sans condition de nationalité, à partir de 16 ans. Les projets peuvent être soumis de façon individuelle ou collective. À la suite de la phase de dépôt, les projets sont soumis à une étude de faisabilité avant d'être présentés à l'instance de suivi du Budget participatif qui les soumettra au vote.

**La première édition du Budget participatif a permis l'élection de 7 projets** sur les 10 ayant obtenu l'avis favorable de l'instance de suivi. **Plus de 300 Faches-Thumesnilois ont participé au vote populaire** qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2023.

**40 000€**  
c'est le montant alloué  
pour les projets lauréats de la  
première édition du Budget participatif

### Organiser des Forums autour de la citoyenneté

Dans la lignée des Conseils de citoyens en 2020, **la Municipalité a souhaité organiser chaque année un temps fort ouvert à toutes et tous autour de la participation citoyenne.**



Deux éditions ont déjà eu lieu en 2020 et 2021. Ateliers thématiques, présentation des conseils de citoyens, échanges, village associatif, ateliers sportifs y sont proposés.

**La troisième édition se déroulera le samedi 16 novembre 2024, salle Jacques Brel.**



### Permettre une participation active grâce au numérique

**Afin de soutenir les initiatives citoyennes grâce au numérique, la Ville a initié une plateforme de participation citoyenne en ligne : [jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr](http://jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr)**

Associer transparence et participation génère plus d'efficacité et cela répond aux engagements de la collectivité à développer un programme de participation citoyenne ambitieux à destination des citoyen.ne.s.

Les habitant.e.s peuvent y suivre les projets menés par la Municipalité, proposer et donner leur avis sur des sujets aussi variés que la mobilité, l'environnement, la jeunesse. Il est également possible de suggérer des idées sur diverses thématiques.

Cette plateforme est un outil qui facilite le dialogue entre la Ville et les citoyens. Une façon de consulter l'opinion de ses habitant.e.s et de faire appel à leur créativité et à leur imagination pour trouver des solutions innovantes aux problèmes du quotidien.

Elle propose plusieurs fonctionnalités, notamment **un espace de concertation des projets** où les habitant.e.s peuvent s'exprimer, commenter, débattre, formuler des propositions ou répondre à un questionnaire. **Une boîte à idées** permet aussi à chaque habitant qui le souhaite d'émettre des suggestions spontanées pour améliorer le cadre de vie dans son quartier ou plus largement dans la ville avec une localisation précise grâce à la carte interactive proposée.

**Elle héberge également le Budget participatif** lancé en 2022.

# 3 ANNÉES À...

## DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



### Agir au service des plus fragiles

*Le Centre communal d'action sociale,  
moteur de la solidarité locale*

Logement, sécurité matérielle et physique, accès aux droits, autant de sujets pour lesquels les inégalités sont criantes. **La Ville s'engage pour les corriger et apporter à chacun les solutions et les possibilités de vivre dignement.**

Le CCAS est le fer de lance de cette solidarité locale. Il accompagne et oriente les Faches-Thumesnilois.es dans leurs démarches en leur permettant d'obtenir une aide pour mieux vivre.



Le Centre communal d'action sociale s'adresse à tous les habitants ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'un conseil ou bien d'une aide ponctuelle. Il se situe à l'espace SolACiTE au 286 rue Kléber. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### Les missions du Centre communal d'action sociale



#### Pôle Social

- Suivi des bénéficiaires du RSA
- Informations, conseils, diagnostic favorisant l'accès au droit
- Dossier de surendettement



#### Pôle Logement

- Aide à la demande de logements locatifs
- Transmission aux bailleurs pour instruction
- Participation aux commissions d'attribution



#### Pôle Autonomie

- Aide aux démarches MDPH
- Portage de repas à domicile
- Coordination avec partenaires du maintien à domicile
- Mise en place d'action de prévention et d'animation



#### Résidence A.François

- EHPAD municipal
- Résidence autonome

## Adoption du Plan "Ville solidaire"

Permettre à chacun.e de mieux-vivre, en apportant soutien, accompagnement, échange et écoute, c'est l'une des missions que s'est fixée la Municipalité depuis 2020.

Les différents services municipaux et le Centre communal d'action sociale (CCAS) se mobilisent tout au long de l'année pour accompagner les Faches-Thumesnilois.es qui en ont besoin. La solidarité est une valeur collective pour que chacun se sente bien et trouve sa place à Faches-Thumesnil.

Le plan "Faches-Thumesnil, ville solidaire" a été présenté le 23 février 2023 lors d'un Conseil municipal dédié. Il s'intéresse entre autres à l'habitat décent, aux aînés, à la santé solidaire, à la lutte contre la précarité, à l'accès au sport et à la culture ou encore à l'inclusion de toutes et tous.



Plan à retrouver dans son intégralité sur [ville-fachesthumesnil.fr](http://ville-fachesthumesnil.fr)



### Les différents volets du Plan "Ville solidaire"



#### 1 Vers un habitat décent et abordable pour chacun

- Tableau de suivi des demandes de logements sociaux permettant une plus grande transparence et une égalité de traitement ;
- Lutte contre les expulsions locatives sans solution de relogement par l'application d'un arrêté municipal ;
- Acquisition d'un logement rue Kléber pour les personnes privées de domicile
- Instauration du permis de louer.

#### En réflexion...

- Évolution des règles de mixité sociale pour permettre un rééquilibrage sur le territoire communal ;
- Meilleur accueil des Français.e.s itinérant.e.s.

#### 2

#### Des actions de santé solidaires

- Création d'une mutuelle communale ;
- Instauration de la box médicale à domicile ;
- Instauration des rendez-vous santé (sensibilisation autour des addictions) ;
- Participation à des collectes solidaires comme les Bouchons d'amour (ramassage et le recyclage de bouchons en faveur du handicap), les Règles élémentaires (lutte contre la précarité menstruelle) ou encore la Fête du slip (don de sous-vêtements neufs au profit du Samu Social).

#### 4

#### Une ville ouverte et inclusive

- Depuis 3 ans, des animations, rencontres et débats sont proposés autour de la lutte contre les discriminations LGBTIQ+ ou encore les « Égalités plurielles » autour de la journée internationale de lutte pour les droits des Femmes ;
- Le 30 novembre 2023, la Ville a adhéré au réseau international « Villes pour la vie, Villes contre la peine de mort ». Cette dernière promeut l'abolition universelle de la peine de mort. En amont, la Ville s'était engagée auprès du Barreau des avocats de Lille pour la production et diffusion du film «Vraies Gueules d'Assassins » ;
- Une cause communale est apparue en 2023 et s'attachait à la lutte contre la grossophobie.

#### 3

#### Solidaire de nos aînés

- Identification des personnes vulnérables ;
- Des actions intergénérationnelles en lien avec les crèches et les accueils de loisirs ;
- Ouverture de la cantine de la résidence Arthur François aux aînés non-résidents qui souhaitent y prendre leur repas pour favoriser le lien social ;
- Mise en place des transports d'accompagnement aux conduites médicales.

#### 5

#### Rendre le Sport et la Culture accessibles

- Évolution du Pass'Sport et Culture pour le rendre accessible au plus grand nombre ;
- Diversification de l'offre culturelle avec les goûters musicaux, bibliopart'âge ou le dispositif « lisons dehors » ;
- Conventionnement avec le LaM et l'Opéra de Lille pour favoriser l'accès à la Culture pour les publics les plus éloignés.



#### 6

#### Lutter contre la précarité

- Création de paniers alimentaires d'urgence ;
- Création d'un tarif minimum pour le portage de repas à domicile ;
- Conventionnement avec EDF, Iléo, Ilévia afin d'établir une tarification solidaire et ainsi réduire les dépenses énergétiques et de transports ;
- Lutte contre la fracture numérique avec la labellisation « Relais numériques » en partenariat avec Emmaüs Connect).





## Une attention pour nos aînés

### Le CCAS, outil du "bien vivre" des seniors

Dans sa volonté croissante de lutter contre l'isolement des plus fragiles et de nos aînés en particulier, la Ville avec l'appui du pôle autonomie de son Centre communal d'action sociale propose diverses activités pour les seniors de la commune.

Chaque semaine le CCAS propose une diversité d'animations gratuites de prévention permettant de renforcer le lien social entre les seniors et rompre ainsi le potentiel isolement. **Atelier de socio-esthétique, gym douce et adaptée, sophrologie, nutrition, ergothérapie**, sont autant d'exemples des activités proposées favorisant un vieillissement en bonne santé.

# 2000

C'est le nombre de bénéficiaires du colis ou du chéquier des aînés chaque année, tous deux d'une valeur de 20€.

### Une nouvelle formule pour le colis des aînés

En 2020, la Municipalité a décidé de modifier les modalités de l'opération à destination de nos aînés afin de soutenir dans le même temps leur pouvoir d'achat et de favoriser les achats dans nos commerces locaux partenaires. Il est à présent possible de choisir entre un colis ou un chéquier d'une valeur de 20€ à dépenser dans les commerces de proximité.

### Une box médicale à domicile



Le pôle autonomie du CCAS a engagé une réflexion sur la mise en place d'une « box médicale » à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres communes.

L'idée est de placer dans une boîte hermétique des informations de santé, les coordonnées du médecin traitant, d'une personne de confiance. Sur cette boîte est collée une étiquette avec le nom de la personne et devra être idéalement placée dans le frigo des personnes qui en bénéficieront. Chacun.e sera informé.e de la mise en place de ce dispositif grâce à un autocollant figurant sur la porte d'entrée et/ou sur le frigo.

En cas d'intervention d'une équipe médicale d'urgence, **ce dispositif peut faire gagner un temps précieux et favoriser une meilleure prise en charge**. La box sera proposée au premier semestre 2024.

### Un accompagnement du quotidien

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de vie de nos aînés, plusieurs dispositifs sont portés par le Pôle autonomie du Centre communal d'action sociale.

**Le service de transport et d'aide aux conduites médicales** en faveur des plus de 68 ans, des personnes en situation de handicap ou d'isolement permet de garantir un accompagnement adapté et sécurisé tout en contribuant au maintien à domicile. Il fonctionne sur rendez-vous auprès du CCAS du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

**Le service de portage de repas à domicile** est accessible aux seniors ou personnes en situation de handicap. Il peut être mis en place de façon ponctuelle ou de manière plus durable, les inscriptions se font une semaine à l'avance auprès du Pôle autonomie du CCAS.

Enfin, tous les ans, à l'approche de l'été et de l'hiver, la Ville met en place **deux dispositifs de prévention** pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Afin de prévenir les effets d'un épisode de canicule ou de grand froid, le CCAS organise le recensement des personnes vulnérables. Ces dernières peuvent ensuite bénéficier d'un suivi et d'aides ponctuelles.

## Favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous



Dans le cadre des actions menées à destination des Faches-Thumesnilois.es, la Ville a fait évoluer son dispositif d'aide financière pour inciter les habitant.e.s à la pratique du sport ou d'activités culturelles.

Le Pass'Sport & Culture prend la forme d'une aide financière calculée en fonction du quotient familial (aide allant de 30% à 75%). Les associations entrant dans le dispositif du Pass'Sport & Culture sont toutes celles proposant des activités sportives, culturelles ou de loisirs en ville.

Depuis 2022, vous pouvez bénéficier du dispositif dans les services municipaux suivants: le Centre musical les Arcades, le Centre communal d'action sociale, le Centre sportif Kléber et la Maison d'activités pour la jeunesse, ce qui permet de faciliter l'accès aux bénéficiaires. **Cette évolution a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires par trois.**

# 387

C'est le nombre de Pass'Sport et Culture délivrés sur la saison 2022/2023, soit trois fois plus que les précédentes éditions.

## Une ville ouverte et engagée contre les discriminations

Depuis 2020, la Municipalité a initié la démarche "Égalités plurielles" qui vise à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Dans cette optique, elle propose différents temps d'échanges

tout au long de l'année comme les Fiertés faches-thumesniloises (en mai et novembre) ou les Égalités plurielles autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des Femmes. Depuis 2023, une cause municipale est décidée. La première édition concernait la sensibilisation autour de la Grossophobie.



## Lutte contre l'habitat indigne

La Ville a rejoint le dispositif déjà mis en œuvre dans 26 autres communes de la Métropole européenne de Lille qui instaure l'autorisation préalable de mise en location, de déclaration de mise en location et le permis de diviser. La Ville assure ces nouvelles missions d'instruction des demandes d'autorisation ou de déclaration pour le compte de la MeL. Ce dispositif a pour ambition d'assurer aux locataires la qualité de leur futur logement et de lutter contre l'habitat indigne.

Propriétaires bailleurs, vous pouvez être concernés par les nouvelles mesures mises en place dans le cadre du « Permis de louer ». Pour chaque commune, un périmètre d'action précis a été défini. Vérifiez si votre bien est concerné et réalisez toutes vos démarches en ligne sur [permisdelouer.lillemetropole.fr](https://permisdelouer.lillemetropole.fr)

## Rendre la santé accessible à toutes et tous

On estime que 3 Français sur 10 ne se soignent pas pour des raisons financières. Un questionnaire a été proposé en 2022 via la plateforme citoyenne afin de mesurer les besoins des habitant.e.s en matière de santé.

Présentée dans le cadre du plan "Ville solidaire", la mutuelle communale a été validée lors du Conseil municipal du 9 juin 2023 en place en collaboration avec la mutuelle SMH.

Un avantage proposé par la Ville qui va permettre à toutes et tous de bénéficier d'une mutuelle à prix compétitif.

# 3 ANNÉES À...

## RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE



### Rendre la culture accessible à tous

*Les Arcades, lieu de création depuis 35 ans ...*

**Spécialisé dans le jazz et les musiques du monde, le centre musical les Arcades a fêté ses 35 ans en 2023.**

Lieu de diffusion, de création, d'accompagnement et d'éducation artistique, les Arcades se composent de plusieurs entités : une salle de spectacle, un studio d'enregistrement et un pôle de formation artistique.

Susciter la curiosité, l'expression créative, découvrir l'art sous ses formes les plus diversifiées, forment le socle d'une politique d'action culturelle ambitieuse et ouverte à tous et toutes.

### *... et de formation artistique*

**Que vous soyez enfant ou adulte, il y a forcément une activité artistique pour vous au sein des écoles de danse, de musique et/ou aux ateliers d'arts plastiques.**

La palette de formations est large : classique, musiques actuelles ou jazz du côté des formations musicales. Les cours de danse proposés vont de l'éveil au hip-hop en passant par le modern'jazz, la danse classique, contemporaine ou encore la salsa. Les ateliers d'arts



Tout au long de l'année, les Arcades mènent un travail de sensibilisation et de formation en direction de différents publics à travers des interventions artistiques dans les écoles, une programmation de spectacles pluridisciplinaires ou des projets visant à la rencontre avec l'art, la création ou les artistes.

# 804

C'est le nombre d'élèves inscrit.e.s aux formations artistiques proposées chaque année en ville

explorent, eux, différentes techniques comme le collage, la peinture, la sculpture ou le dessin.



## La médiathèque : un espace gratuit pour toutes et tous

**Réouverte en mai 2021 dans ses locaux rénovés** au 199 rue Carnot après un déménagement de deux années salle Jacques Brel, la médiathèque Marguerite Yourcenar a connu son inauguration officielle le 15 octobre 2022. Elle fut également l'occasion de rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie tombé, le 16 octobre 2020, sous les coups du fanatisme pour avoir enseigné les valeurs de la République dont la liberté d'expression. **Les jardins de la médiathèque portent à présent son nom.**

C'était un choix et une volonté politique de la Municipalité, **la médiathèque est, depuis 2021, 100% gratuite pour toutes et tous, qu'on soit Faches-Thumesnilois.e ou non.** Premier lieu d'accès à la culture sur un territoire, instaurer la gratuité permet d'offrir aux habitantes et habitants un accès simplifié et diversifié à la lecture, la culture, l'éducation ou l'information sans frein financier.

Les usagers n'ont pas attendu l'inauguration pour se réapproprier les lieux. En effet, depuis la rénovation du bâtiment, **une hausse sensible des adhérent.e.s a été observée.** De 3300 en mai 2021, nous enregistrons plus de 4000 inscrit.e.s (dont 630 extérieurs).

Les équipes de la médiathèque accueillent jeunes et moins jeunes en offrant un large panel de ressources à chacun. **Au total, ce sont plus de 36 000 documents (DVD, CD, livres, presse, jeux) ainsi que des espaces numériques et un jardin mis à disposition des usagers.**

## La participation citoyenne au cœur de la vie de la médiathèque

Depuis 2023, la médiathèque propose aux usagers ou non de contribuer à la programmation culturelle en devenant un **ambassadeur**. Il est possible après inscription de partager un savoir, une compétence, une passion de manière ponctuelle ou régulière.

Ce dispositif a déjà permis de proposer aux habitant.e.s certains événements comme la rencontre avec Franck Thilliez pour l'enregistrement d'un podcast dédié aux Polars.





## Proposer des festivités populaires et gratuites

### Animer et réveiller nos rues

**La Municipalité souhaite rendre la ville festive et populaire afin de casser l'image d'une ville dortoir. À cet effet, elle propose et met en place de nouvelles animations et festivités gratuites pour toutes et tous.**

L'année 2020 a vu des dizaines de rendez-vous annulés, plongeant le monde de la culture dans l'inquiétude sur son avenir.

Pourtant, la Municipalité a souhaité lui apporter son soutien. Il a donc fallu imaginer de nouveaux temps forts, ponctuels, extérieurs et sans contact. Il a notamment été décidé de combattre le marasme des confinements en **proposant aux habitant.e.s de commander gratuitement des chansons livrées à domicile** en novembre 2020 et au moment de la Saint-Valentin 2021.

**Les Fanfaronnades sont, elles, devenues l'événement incontournable du début de l'été** et a déjà connu 3 éditions avec une édition 2022 record. **L'édition 2024 sera exceptionnellement avancée au jeudi 9 mai** pour célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la brigade des tubes.

Les Fêtes de Noël ont également été revues pour proposer une fête foraine et un après-midi féerique gratuit. La Ville a également ré-instauré une fête de la musique municipale avec un karaoké géant en 2023.

# 2000

C'est le nombre de participant.e.s à l'édition 2022 des Fanfaronnades, un événement gratuit pour petits et grands initié en 2021

### Le Bal populaire du 14 juillet de retour en ville

La Municipalité souhaite, depuis 3 ans, **faire de notre fête nationale un événement participatif et populaire. Après plus de 40 ans d'absence**, un bal populaire en plein air autour de la fête nationale a fait son retour en ville en 2023. **Cet événement a permis de réunir plus de 1000 personnes sur la place Victor Hugo.**

Il est également proposé depuis 2020, au moment de la fête nationale d'autres festivités comme un concours de pavoisement ou une conférence historique proposée par monsieur le Maire.



## Création d'une Université populaire



**L'Université populaire de Faches-Thumesnil est un projet porté par la majorité municipale. Celle-ci permet de proposer gratuitement une fois par mois, avec des partenaires comme l'Association Culturelle et Historique, des conférences ou animations aux habitantes et habitants de la commune.**

Avec ce projet, Faches-Thumesnil s'inscrit dans une dynamique d'éducation populaire. L'accès à la culture, aux savoirs et à l'éducation permet l'épanouissement de chacune et chacun à tout âge de la vie. L'objectif est de démocratiser la culture en dispensant gratuitement des savoirs et des connaissances au plus grand nombre tout en contribuant au développement d'échanges de points de vue et d'arguments. Le thème de la première conférence en 2023 portait sur la Guerre de Cent ans (*disponible sur la chaîne YouTube "Ville de Faches-Thumesnil"*).

Depuis, de nombreuses conférences ont été organisées que ce soit à l'initiative de la Municipalité, d'habitant.e.s ou d'associations qui participent à ce projet comme l'association culturelle et historique de Faches-Thumesnil. Les thèmes sont variés autour de l'Histoire, la vie locale ou encore l'astronomie.

**Si vous pensez pouvoir dispenser une conférence d'une heure accessible à toutes et tous, n'hésitez pas à la proposer.**

### Les géants ont été restaurés

Le marché aux puces 2023 a été l'occasion de **présenter les deux géants restaurés**. Un petit clin d'œil à leur histoire puisqu'ils furent présentés une première fois lors du marché aux puces de Faches ... en 1984.

Accompagné de Guillaume, le roi des Estimaux, notre second géant n'a pas encore été baptisé. Les enfants des écoles et des accueils de loisirs seront consultés dans les prochains mois pour lui trouver son nom.



**La restauration fut menée par l'artiste Faches-Thumesnilois Fred-Chicken** bien connu notamment pour avoir décoré les trottoirs de Thumesnil ou restauré la fresque du Parc Tudor.



### Démocratiser la musique classique en orchestre

Afin de poursuivre ses engagements de démocratisation culturelle et d'accès aux pratiques artistiques, la Ville s'est inscrite dans le projet métropolitain OPUS.

OPUS (pour Orchestre pédagogique à utilité sociale) a pour vocation de favoriser l'accès d'enfants de 7 à 12 ans, issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, à l'univers de la musique classique, par la pratique d'un instrument et la découverte d'un répertoire.

Chaque semaine, 10 jeunes Faches-Thumesnilois de 7 à 12 ans, participent à 2 ateliers où ils apprennent le solfège, le chant, la danse et l'instrument.

### Des partenariats avec l'Opéra et le LaM

En février 2023, **la Municipalité a présenté et adopté son plan "Faches-Thumesnil : Ville solidaire"** (voir page 17).

Ce plan prévoit le conventionnement de la Ville et son CCAS avec l'Opéra de Lille et le Lille métropole musée d'arts modernes (LaM) pour une durée de 3 ans.

Chaque année, **un plan d'actions est défini en direction des habitant.e.s**, notamment les plus éloigné.e.s de la culture. **Ces conventions visent à faciliter l'accès à la culture** en proposant des ateliers, expositions, présentation des saisons, spectacles retransmis en direct dans un équipement municipal ou encore des visites des deux lieux.

# 3 ANNÉES À...

## S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE



### Permettre à nos enfants de s'épanouir ...

... dès le plus jeune âge

**Au sein des différents établissements d'accueil du jeune enfant, la priorité est l'épanouissement et le développement des 115 enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans accueillis à plein temps par plus de 50 agents.**

Chaque année, **ce sont près de 2 millions d'euros qui sont alloués** pour le fonctionnement des crèches, des actions, de l'accompagnement des assistant.e.s maternel.le.s avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord (qui participe à hauteur de 800 000 euros/an).

... en améliorant les conditions d'accueil

En 2020, l'école maternelle Daudet a subi un sinistre la rendant inutilisable. L'école Bettignies était vétuste et ne répondait plus aux attentes. **Soucieuse du bien-être des élèves, la Municipalité s'est engagée dans la construction des deux écoles au jardin Sévigné. Ce nouveau site, réfléchi en concertation avec l'équipe éducative, accueille élèves et enseignant.e.s depuis la rentrée 2023** où les élèves et leurs parents ont pu découvrir les nouvelles écoles fraîchement bâties.

Désireuse de proposer des équipements participant à la réussite éducative des enfants Faches-Thumesnilois,



Tout au long de l'année, ce sont des ateliers parentalité, des séances ciné-débats où sont accueillis les parents par des professionnel.le.s (voir page 25).

**C'est aussi 13 ateliers hebdomadaires** (motricité, culture, intergénérationnel) portés par les agents du Relais Petite Enfance et de la Maison des Touts-Petits en direction des enfants pris en charge par plus d'une centaine d'assistant.e.s maternel.le.s résident.e.s sur la commune qui innovent pour développer l'accès aux actions éducatives.

## 4,5 millions

c'est le montant investi par la Ville pour la construction des écoles Daudet et Louise de Bettignies qui ont vu le jour à la rentrée 2023

**un investissement conséquent a été consenti pour la construction de celles-ci afin d'améliorer les conditions d'accueil et de service.** Les deux écoles bâties sur un même site conservent malgré tout leur propre espace dédié.

## Un territoire bio engagé et récompensé



Depuis la rentrée scolaire 2021, une nouvelle prestation pour la restauration des écoles, du collège Jean Zay et des accueils de loisirs a été mise en place.

À présent, les repas quotidiens répondent mieux aux enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement avec une part du bio plus importante et deux repas végétariens proposés chaque semaine aux enfants fréquentant nos cantines.

En octobre 2022, la Ville a reçu le label "Territoire Bio Engagé" qui vient récompenser la volonté de la Municipalité d'introduire un maximum de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective. Cette volonté permet de faire évoluer notre modèle agricole vers des pratiques soutenables nécessaires pour atteindre nos objectifs en termes de biodiversité et de préservation de la ressource en eau en tant que Ville Gardienne de l'Eau.



## Un "coup de pouce" contre le décrochage scolaire !

Chaque année, la Ville participe au dispositif "Coup de pouce" porté et animé par l'association du même nom. **En 2022/2023, ce sont 18 jeunes** des écoles Florian/Lamartine, Pasteur Curie et George Sand qui ont pu en profiter. Les clubs "Coup de

Pouce" permettent de proposer des exercices ludiques sur le langage, la lecture ou encore les mathématiques.

**La Municipalité est ravie de proposer aux enfants, repérés comme fragiles, un renforcement des savoirs permettant leur réussite éducative. L'extension à d'autres écoles est à l'étude.**



## Deux premiers Forums de la Parentalité

En 2022, la direction de la Petite enfance initiait sur la ville, un premier Forum qui se concentrait autour des thématiques liées à la petite enfance (0-3 ans).

En 2023, le Forum s'est étendu à l'ensemble des thématiques relevant de la parentalité allant de l'enfance à l'adolescence. Ces Forums permettent de regrouper sur une même journée des services municipaux ainsi que les centres sociaux présents sur la ville, les partenaires comme la Caisse d'allocation familiale (CAF) ou des structures privées comme les jardins Majorelle.

Ils sont l'occasion de découvrir l'offre de services, de participer à des conférences liées aux problématiques de l'enfance/adolescence avec des professionnels.

## Des ateliers gratuits autour de la Parentalité

Le service Petite enfance propose, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), des ateliers gratuits portant sur les thématiques liées à la parentalité.

Les ateliers parentalité organisés par la Ville pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans ou assistant.es maternel.les vous accompagnent.

Ils sont animés par deux intervenants professionnels qui abordent des thèmes comme le développement de l'enfant et les questions qui y sont associées : l'alimentation, le sommeil, les relations dans une fratrie, les colères, les limites à poser.

# 3 ANNÉES À...

## PRÉSERVER LE CADRE DE VIE



### Lutter contre l'impunité des dépôts sauvages

#### Création d'une brigade verte

Créée à l'automne 2022, la Brigade verte arpente les rues afin de rendre la ville plus propre et agréable pour l'ensemble des habitant.e.s.

Dans le cadre des engagements pris en faveur de la propreté de la ville, la Municipalité a décidé de mettre **ce nouveau dispositif qui a pour mission la prévention et la lutte contre les incivilités**. Elle est notamment chargée de lutter contre la prolifération des dépôts sauvages, graffitis ou encore les déjections canines par des actions préventives de terrain, de sensibilisation et d'information de la réglementation auprès des habitant.e.s et des personnes de passage.

**Les dépôts sauvages d'ordures ménagères, de déchets dangereux, de cartons, d'encombrants pénalisent l'image de la ville.** La Brigade verte est chargée de signaler ces dépôts aux services compétents afin de les enlever rapidement et d'identifier les auteurs. Les déjections canines font également partie des priorités des agents. Leur rôle est de sensibiliser à ramasser les déjections soit par leur propre moyen, soit en utilisant les distributeurs de sachets mis à disposition par la Ville pour chaque propriétaire de chien. **La Brigade verte est habilitée à sanctionner les personnes** prises sur le fait lors de leur patrouille ou suite à un signalement.



Les contraventions s'élèvent de 35€ à 1500€ selon la catégorie des infractions.

#### Comment puis-je agir ?

Je constate une infraction en lien avec les missions de la brigade, **je signale le problème sur [brigadeverte@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:brigadeverte@ville-fachesthumesnil.fr) ou au 03 20 62 61 47**. Les agents de la brigade interviennent.

# 35 à 1500€

c'est le montant de l'amende selon la catégorie d'infractions relevée. Elle peut s'élever à 3000€ si récidive.

## Sécuriser les abords des écoles



**« Mon école n'est pas un dépose-minute », c'est le message de la campagne de sensibilisation menée au moment de la rentrée scolaire 2023 afin de favoriser une prise de conscience collective.**

La sécurité des enfants et de leurs parents est l'une des priorités de la Ville. Tous les jours, les Policiers municipaux assurent à l'entrée et à la sortie des écoles la sécurité des piétons. Ils sécurisent la traversée de la route et les abords des écoles en plus des contrôles de vitesse réalisés tout au long de l'année aux points jugés sensibles aux quatre coins de la ville.

**La sécurité aux abords des écoles est le fait de toutes et tous** en évitant les comportements dangereux comme le stationnement sur chaussée, sur les trottoirs ou encore les excès de vitesse. Tout ceci peut contribuer à la création d'embouteillage, générer de l'énerverment d'autres automobilistes et aboutir à des accidents.

# 18

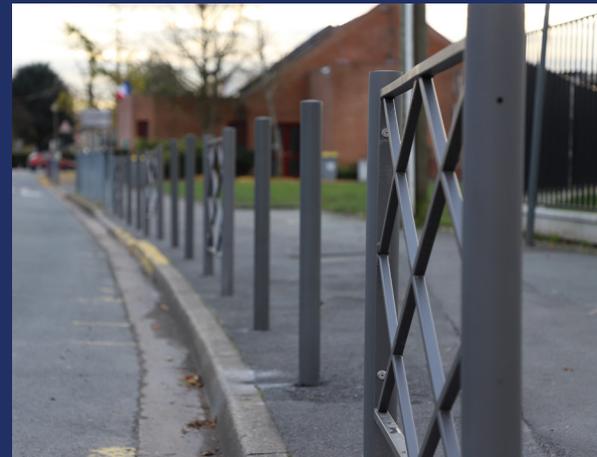
c'est le nombre d'agents de la Police municipale  
avec 7 Policiers, 5 ASVP, 2 administratifs et  
4 agents en Parcours emploi compétences

### Des caméras piéton pour nos policiers municipaux

Votée en octobre 2023, les Policiers municipaux seront à présent équipés de caméras piéton. Ce sont au total 4 appareils qui aideront les agents lors de leurs opérations. **Cet appareillage représente un investissement de 4800€.**



Les policiers municipaux pourront les déclencher en intervention après avoir informé le public qu'il est filmé. Les images seront conservées 1 mois. Des réflexions sont en cours sur le redéploiement et remplacement des caméras en ville actuellement inefficaces et obsolètes.



### Se stationner sans gêner

**En ville, le stationnement est gratuit.** Certaines rues sont soumises au régime de la zone bleue à une durée limitée sauf pour les résidents comme c'est le cas pour les rues Carnot et Ferrer.

Face à la persistance de voitures mal-stationnées, **la Municipalité a lancé plusieurs campagne de sensibilisation depuis 2020** sur les dangers qu'engendrent ces comportements. Des opérations coup de poing de verbalisation sont également menées.

Ces campagnes ont été accompagnées d'une politique de **sécurisation d'espaces identifiés avec la pose de potelets** sur plusieurs sites comme les abords du stade Merchier, la rue Gambetta ou encore la rue Carnot.

### Encadrer le démarchage à domicile

**Un arrêté municipal pris en février 2022 est venu encadrer le démarchage à domicile.**

Tout démarcheur est tenu de présenter l'autorisation fournie par la Police municipale. Si ces personnes ne sont pas en mesure de la présenter, cela signifie qu'elles n'ont pas l'autorisation de la Municipalité. Cette dernière est nominative et limitée dans le temps.

**Si vous constatez un démarchage abusif, vous pouvez vous rapprocher de la Police municipale afin de vous assurer de la légalité de la démarche.**

# 3 ANNÉES À...

## DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ



### Renforcer les services de proximité

*Deux nouvelles adresses pour le CCAS et le Point information jeunesse*

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, le Centre communal d'action sociale est arrivé dans ses nouveaux locaux rue Kléber. Il est le principal outil de la politique sociale municipale.**

L'ancien Centre médical et social (CMS) situé au 286 rue Kléber accueille depuis 1 an et demi les services du Centre communal d'action sociale ainsi que le service Urgences écologiques et Citoyenneté de la commune. L'idée est de regrouper dans un même lieu l'ensemble des services municipaux dédiés aux solidarités.



De son côté, le Point information jeunesse a quitté la rue Gambetta pour emménager rue Carnot en lieu et place de l'ancienne Maison des aînés.

**Pour rappel, le PIJ est un lieu d'information, d'accueil et d'écoute labellisé ouvert à tous, principalement destiné aux jeunes de 12 à 26 ans.**

*(Re)faire ses titres d'identité : c'est désormais possible !*

**Depuis plusieurs années, la Ville de Faches-Thumesnil n'était plus en mesure de dispenser ce service bien utile car elle n'avait pas été retenue parmi les communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes.**

La Municipalité s'est mobilisée pour devenir un centre de traitement officiel, sur validation de la Préfecture du Nord. Il est désormais possible de procéder à cette démarche entièrement gratuite depuis novembre 2023. Pour faciliter l'instruction, la pré-demande en ligne et la prise de rendez-vous préalable sont obligatoires sur l'espace citoyens.



## La Ville rénove ses équipements sportifs



De nombreux sites ont connu des rénovations afin de **favoriser la pratique et garantir la sécurité des usagers** des clubs sportifs.

Le complexe sportif Kléber a vu certaines de ses salles rénovées comme la **salle de Gym** avec les changements de tapis, de nouvelles barres asymétriques ou encore le changement intégral de l'éclairage (près de 30 000€ de travaux). **Le dojo** a vu son tatami entièrement rénové. 180 tapis ont été livrés afin de remplacer l'ancien vieillissant qui datait de plus de 20 ans. Ceci représente un investissement de 20 000€. Nous pouvons ajouter la **rénovation des vestiaires de la salle de musculation** qui étaient restés fermés durant de longs mois car insalubres ou la **sécurisation du complexe** pour près de 20 000€.

Après la livraison du nouveau terrain synthétique en décembre 2020, le complexe Merchier n'est pas en reste puisque **les quatre vestiaires utilisés par le football** ont été entièrement rénovés ainsi que le club House (100 000€ de travaux en 2022). **Le club house du tennis a été déplacé et l'espace dédié au tennis sécurisé.**

**Durant l'été 2022, la salle Jean Zay 2** a vu un revêtement flambant neuf remplacer l'ancien fissuré (60 000€). Quant à la **salle Mermoz**, l'entrée a été modifiée, un sanitaire PMR installé ainsi que les tribunes rénovées.

**Les locaux du Club'Mob ont connu une rénovation d'envergure en 2022 et en 2023.** Au total, **ce sont près de 100 000€ qui ont été investis** pour rénover et adapter ce local aux nouvelles activités de l'association.

### Un local pour les boîtes à vélo !

Transformer un ancien local de services techniques municipaux en tiers-lieu, voilà le pari relevé par cinq entreprises locales avec l'appui de la Municipalité. Le local rue Désiré Verheaghe est devenu un tiers-lieu appelé «Aux Ateliers».



**Une action menée de concert entre élu.e.s, services et entreprises afin de développer et de rassembler** des activités professionnelles basées sur le vélo.

Toutes les entreprises sont adhérentes aux "boîtes à Vélo Hauts-de-France".

## Les Conseils municipaux retransmis en direct

Depuis 2020, les **Conseils municipaux sont retransmis en direct** sur les réseaux sociaux. Cette nouveauté permet à celles et ceux qui ne peuvent être présent.es de suivre le déroulé des débats et des décisions entérinées. Il est également possible de **participer en posant ses questions** qui auront une réponse à la fin de la séance. **Monsieur le Maire propose également un retour vidéo après chaque conseil** permettant de revenir sur les principales délibérations mises au vote.



### Le parrainage républicain de nouveau célébré

**Rétabli en début de mandat, le premier parrainage républicain s'est déroulé en octobre de 2020** en présence de monsieur le Maire et monsieur Mahé, premier adjoint. Le parrainage républicain est **un acte citoyen**. Il est l'engagement moral des parrain(s) et marraine(s) d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie.

### Accompagner les associations

**La Ville est riche de ses 230 associations actives dans l'ensemble des secteurs de la vie.**

La Ville promeut cet engagement avec des temps réguliers de mobilisation (Faites du sport, Forum de la citoyenneté par exemple). Salles, matériels ou encore accompagnement humain et financiers sont mis à disposition des associations qui en font la demande.

Les subventions ont été maintenues durant le Covid. Chaque année, ce sont **250 000€** qui sont versées aux associations en soutien à leurs actions.



Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 8 février



Les Égalités plurielles 2024  
se dérouleront du 13 au 24 mars 2024

## JANV/MARS 2024

### ANIMATIONS / CULTURE

#### ■ SPECTACLE : L'OFFICIER ET LE BIBLIOTHÉCAIRE DÈS 10 ANS

Samedi 27 janvier, 17h  
Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber  
Réservations : 03 20 62 96 96  
et [arcades@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:arcades@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ GALA DE CATCH BZW

Samedi 3 février, 19h  
Salle Jacques Brel, rue Hoche  
Réservations sur :  
[bangerzonewrestling.com/billetterie](http://bangerzonewrestling.com/billetterie)

#### ■ LOTO DU COMITÉ D'ANIMATION

Samedi 10 février, 18h  
Salle Jacques Brel, rue Hoche  
Réservations sur :  
[comite-animation-ft@laposte.net](mailto:comite-animation-ft@laposte.net)

#### ■ SIMONE PRATTICO + YÛMA

Samedi 10 février, 20h30  
Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber  
Réservations : 03 20 62 96 96  
et [arcades@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:arcades@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ LUIS DE LA CARRASCA

Vendredi 16 février, 20h30  
Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber  
Réservations : 03 20 62 96 96  
et [arcades@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:arcades@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ APÉRO-JAZZ DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 24 février, 11h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot

#### ■ CONCERT LA CORDE RAIDE

Vendredi 15 mars, 19h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot  
Gratuit sur réservation

#### ■ ATELIER SLAM AVEC NICOLAS CRAMPON À partir de 15 ans

Samedi 16 mars, 14h30  
Suivi d'une scène ouverte à 16h30  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot  
Gratuit sur réservation

#### ■ RENCONTRE AVEC ANNIE DEGROOTE

Vendredi 22 mars, 17h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot

#### ■ SOIRÉE REPAS "DANSES LATINO" DU COMITÉ D'ANIMATION

Samedi 23 mars  
Salle Jacques Brel, rue Hoche  
Réservations sur :  
[comite-animation-ft@laposte.net](mailto:comite-animation-ft@laposte.net)

#### ■ SPECTACLE : PLUTÔT LA JOIE ÉCRIT ET INTERPRÉTÉ PAR SOPHIE SAND

Dimanche 24 mars, 17h  
Centre musical Les Arcades, 17 rue Kléber  
Gratuit sur réservation : 03 20 62 96 96  
et [arcades@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:arcades@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ SPECTACLE : JEANNE ET LA LUNE À partir de 5 ans

Samedi 30 mars, 14h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot

### ÉCHANGES

#### ■ PERMANENCES D'INFORMATION SUR LA MUTUELLE COMMUNALE AVEC SMH

Les 11, 25 janvier et les 8, 22 février  
De 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

#### ■ CÉRÉMONIE DES VOEUX

Vendredi 19 janvier, à partir de 19h  
Salle Jacques Brel, rue Hoche

#### ■ ATELIER PARENTALITÉ : "JE NE VEUX PAS ALLER DORMIR, JE NE SUIS PAS FATIGUÉ"

Samedi 20 janvier à 9h15  
Crèche les Marmots  
103 rue Carnot  
Gratuit sur réservation au 03 20 96 33 64

#### ■ CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 8 février, 19h  
Jeudi 14 mars, 19h  
Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

#### ■ CINÉ-DÉBAT SUR LES QUESTIONS DE HARCÈLEMENT

Samedi 17 février à 9h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot  
Gratuit sur réservation au 03 20 96 33 64

#### ■ CONFÉRENCE : "LA VILLE EST-ELLE FAITE POUR LES FEMMES ?"

Samedi 23 mars, 15h30  
Médiathèque Marguerite Yourcenar  
199 rue Carnot  
Gratuit sur réservation

### SPORT

#### ■ CÉRÉMONIE DES VOEUX DE L'OMS

Vendredi 12 janvier, 18h  
Complexe sportif Kléber, 298 rue Kléber

#### ■ CIRCUIT VÉTÉRAN D'ESCRIME

Samedi 20 et dimanche 21 janvier  
Complexe sportif Jean Zay,  
Rue de la Linière

### URGENCES ÉCOLOGIQUES

#### ■ ATELIER CUISINE ZÉRO DÉCHET ET LOCAL

Samedi 13 janvier, de 10h à 12h  
Médiathèque Marguerite Yourcenar,  
199 rue Carnot  
Gratuit sur réservation

#### ■ REPAIR CAFÉ

Samedi 13 janvier, de 14h à 17h  
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

#### ■ AMÉNAGEMENT PARTICIPATIF DU PARC DE L'ARBRISSEAU

Du 20 au 28 janvier  
Plus d'informations [urgencesecologiques@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:urgencesecologiques@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ IMAGINE TA VILLE EN 2050

Mardi 30 janvier, 18h30  
Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès  
Atelier de restitution autour de la prospective Faches-Thumesnil 2050

#### ■ CRÉATION D'UN JARDIN DE PLUIE

Atelier 1 : Présentation des enjeux et test de perméabilité  
Samedi 3 février de 9H30 à 12h  
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber  
Atelier 2 : Creusement et modelage  
Samedi 17 février de 9H30 à 12h  
Stade Louis Merchier, rue Henri Dillies  
Atelier 3 : Plantation zone d'infiltration  
Samedi 16 mars  
Stade Louis Merchier, rue Henri Dillies  
Plus d'informations [urgencesecologiques@ville-fachesthumesnil.fr](mailto:urgencesecologiques@ville-fachesthumesnil.fr)

#### ■ REPAIR CAFÉ

Samedi 10 février, de 14h à 17h  
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

#### ■ REPAIR CAFÉ

Samedi 16 mars, de 14h à 17h  
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

# Tribunes d'expression libre

## L'opposition municipale : mensonges, démagogie ou mémoire sélective ?

À notre avis, certainement un peu des trois. L'opposition de Faches-Thumesnil, qui n'hésite pas à qualifier les habitant.e.s, c'est-à-dire vous, de « bandes » qui se rendraient aux festivités de la ville, n'en est plus à une insulte ou à une outrance près. Frustrés de nos réussites, de notre courage et de notre constance, ils préfèrent insinuer ou répandre des mensonges. Désamour et déconnexion avec les habitants, mauvaise gestion etc. Pourtant vous êtes nombreux et nombreuses à nous témoigner de votre soutien sur le terrain lors des nombreuses occasions de nous rencontrer... **mais pour s'en rendre compte, encore faut-il y être, sur le terrain.**

- Police de nuit : le projet est toujours là. Pour le réussir, il faut l'association des villes que sont Faches-Thumesnil, Wattignies et Ronchin. À force de d'échanges avec les maires de ces autres villes, nous sommes d'accord sur le principe. Nous n'y renonçons pas, il faut juste que chaque ville soient prêtes. Quel plaisir de voir que l'opposition adule nos propositions ! Ils saluent par là-même la pertinence de notre programme. D'ailleurs souvenez-vous de l'extinction de l'éclairage la nuit : notre opposition ne l'avait pas voté. Devant le succès de cette opération, tant sur l'aspect économique, écologique que sécuritaire, ils ont finalement voté pour sa reconduction. Encore un petit effort et ils voteront pour nous à force de valider nos idées.
- Daudet : on nous reproche de ne pas être allés au tribunal. Une procédure en contentieux prend une dizaine d'années. Une procédure à l'amiable est beaucoup plus rapide. Les échanges se déroulent bien et les différentes parties veulent une solution rapide. Les écoles respectent de hauts critères écologiques et ils montrent l'inverse de nos prédécesseurs : faire du patrimoine plutôt que de le vendre ou de le laisser s'effondrer. Ce n'est pas notre majorité qui a réceptionné une école dite « TGV » pour sa construction par la presse avec des vices aussi importants. Ils étaient les pros de la destruction : détruire est toujours un jeu d'enfant. Reconstruire est toujours plus long.
- Sur les impôts : oui, il est facile de vendre le patrimoine pour équilibrer le budget puis de s'enfuir une fois qu'il n'y a plus rien à vendre. Non, il n'est pas facile de faire preuve de courage comme nous l'avons fait : si le chemin semble trop facile, c'est probablement le mauvais.

Mesdames et Messieurs, **nous continuerons à améliorer notre ville, à combattre le mensonge et les oppositions tristes** qui voudraient tellement voir notre ville sombrer pour en tirer un avantage politique. Ça ne sera jamais le cas.

Nous vous souhaitons, une nouvelle fois, une très belle et heureuse année 2024 !

**Le groupe majoritaire  
Faches-Thumesnil en Commun**

## Chers Concitoyens,

En ce début d'année, nous vous transmettons nos chaleureuses pensées pour cette nouvelle année. Que l'on soit touché par la précarité, la solitude, les soucis de santé, la perte d'êtres aimés, nous vous espérons 2024 emplie de sérénité, en santé pour savourer chaque instant. Dans un contexte international, national et local compliqué, nous guettons les moindres signes de succès et d'apaisement. Force est de constater que rien ne viendra de la majorité actuelle de notre ville, qui entretient les incohérences, les confusions et les chaos à venir ...

## Le cap de la mi-mandat est passé, l'état de grâce avec les faches thumesnilois est bel et bien terminé...

En moins de 3 ans, le maire LFI et ses soutiens ont consommé leur crédit de bonnes opinions. Le jugement peut paraître accablant mais c'est devenu notre réalité. Les exemples ne manquent pas :

- Au lendemain de l'élection, nous découvrons les premières erreurs de casting. Ils sont 4 à ce jour à avoir abandonné leur fonction. Leur mode de pensées était trop éloigné des partis et mouvements extrêmes ?
- Occuper l'espace médiatique, ils savent faire. Dans votre Mairie, les nouveaux élus organisent un concert de casseroles, le décrochage du portrait du Président de la République. De toute évidence, une stratégie de communication pour masquer leur manque de fond et de vision.
- Ils organisent une marche contre les violences faites aux femmes alors qu'ils soutiennent publiquement un leader politique empêtré dans une affaire de violences conjugales.
- Incapables de gérer le dossier dommages ouvrage du groupe scolaire Daudet-Bettignies, leur incompétence se traduit par une dépense de 5 Millions € pour la pose de préfabriqués.
- Dans une ville en urgence écologique, la nouvelle école composée de panneaux en PVC prend place en lieu d'un espace vert.
- Ils avaient promis de ne pas toucher à l'impôt... Nous sommes pénalisés d'une augmentation de 25%, la plus forte des communes du Nord et du Pas-de-Calais.
- Incompétents pour traiter la charpente de l'église du Sacré Cœur, les élus de la majorité laissent la mûre progresser n'excluant pas la possible désacralisation du lieu.

Cette gestion à la petite semaine est sans avenir pour notre ville. Faisons confiance à cette équipe qui pour s'en expliquer, accuse tour à tour l'ancienne majorité, la MEL, le département, la région, la Préfecture sans oublier le gouvernement.

Nous ne sommes pas à court d'exemples, mais arrêtons là le partage des légitimes sujets d'inquiétude pour l'avenir de notre ville. Cet édito se veut avant tout un message de vœux, un appel à œuvrer les uns avec les autres pour préparer un avenir plus serein pour notre ville. Rejoignez-nous sur la page Facebook Faches Thumesnil en éveil. En espérant votre soutien, les élus d'opposition vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2024.

**Le groupe minoritaire  
Faches-Thumesnil en éveil**

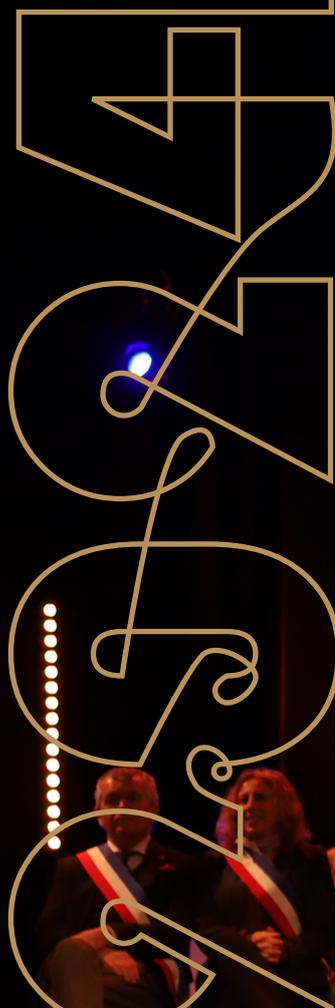
# VOEUX

## À LA POPULATION

### VEN. 19 JANVIER

### À 19H

Salle Jacques Brel, rue Hoche



#### PROGRAMME :

- ANIMATIONS
- DISCOURS DU MAIRE
- COCKTAIL D'ÎNATOIRE